

Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

Infomaniak Network SA

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en compensant la quantité suivante de CO_{2eq}, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale 423.4 tCO_{2e}

Projet(s) de compensation 7817 La réserve forestière dans le Jura stocke du CO₂ et favorise la biodiversité, Suisse

Entreprise climatiquement neutre 2017 (Double compensation des émissions 2016)

Bellevue/Genève, le 4 décembre 2017



Olivier Brüggemann
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011
Numéro de dossier: 11 10 312

11276